

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Date de convocation : 06 août 2018

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

13

Séance du 09 août 2018

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Josselin FELD

Absents excusés : Éric BOEHLER, a donné pouvoir à Marianne WEHR, Denis TOURNEMAINE, a donné pouvoir à Christelle KOESTEL, Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND, Emmanuel MULLER, a donné pouvoir à Carole BOEHLER

Absents : Monique METTE, Michèle AMAR SCHAETTEL

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 juillet 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 26 juillet 2018.

Votes : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 10 août 2018.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte classé

37_9-08-2018

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	AR reçu	> Classé <

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-08-22T10-07-58.00 (MI212338165)

Identifiant unique de l'acte :
067-216701276-20180810-37_9-08-2018-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUILLET 2018

Date de décision : 10/08/2018

**Certifié
Conformé**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées

Acte : 37_9-08-2018.PDF

Multicanal : Non

Annuler

Préparé	Date 22/08/18 à 10:07	Par <u>SCHOCH Stephanie</u>
Transmis	Date 22/08/18 à 10:07	Par <u>SCHOCH Stephanie</u>
Accusé de réception	Date 22/08/18 à 10:11	
Classé	Date 22/08/18 à 10:39	Par <u>SCHOCH Stephanie</u>

Date de convocation : 06 août 2018

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

13

Séance du 09 août 2018

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Josselin FELD

Absents excusés : Éric BOEHLER, a donné pouvoir à Marianne WEHR, Denis TOURNEMAINE, a donné pouvoir à Christelle KOESTEL, Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND, Emmanuel MULLER, a donné pouvoir à Carole BOEHLER

Absents : Monique METTE, Michèle AMAR SCHAETTEL

MISE EN PLACE D'UN PRÊT RELAIS RELATIF AU FINANCEMENT DE DIVERS TRAVAUX COMMUNAUX

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de mettre en place un prêt relais d'un montant de 500 000,00 € destiné à préfinancer les divers travaux d'aménagement de voiries dans l'attente de la vente de trois terrains communaux.

Les dispositions du prêt relais sont énoncées dans la proposition émanant de la CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL datée du 26 juillet 2018 :

CREDIT RELAIS

Emprunteur : COMMUNE D'ERGERSHEIM

Objet : préfinancement de la vente de terrains

Montant : 500 000,00 €

Taux fixe et durée : 0,39% sur 2 ans

Disponibilité des fonds : dès signature du contrat, soit en totalité, soit par fractions et au plus tard le 31 octobre 2018

Frais de dossier : 0,10% du montant autorisé soit 500 euros, payables à la signature du contrat

Remboursement : par affectation obligatoire du produit de la vente

Intérêts : arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et dès remboursement de la totalité du crédit

Remboursement anticipé : autorisé à tout moment sans préavis ni pénalité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter la proposition de mise en place d'un prêt relais à taux fixe d'un montant de 500 000,00 € pour une durée de 2 ans avec la CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat faisant objet de la présente délibération avec la CAISSE FEDERAL DE CREDIT MUTUEL, de l'habiliter à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et de lui donner tous pouvoirs à cet effet ;

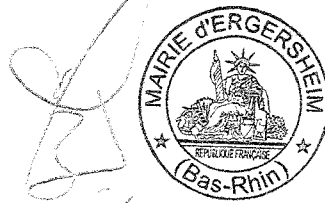
Votes : 13

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 10 août 2018.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte classé**38_9-08-2018**

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 AR reçu 4 > Classé <

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-08-22T10-07-58.01 (MI212338166)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20180810-38_9-08-2018-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : MISE EN PLACE D'UN PRET RELAIS RELATIF A UN FINANCEMENT
DE DIVERS TRAVAUX COMMUNAUX

Date de décision : 10/08/2018


**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.3. EmpruntsActe : 38_9-08-2018.PDF

Multicanal : Non

Annuler

Préparé

Date 22/08/18 à 10:07

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 22/08/18 à 10:07

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 22/08/18 à 10:11

Classé

Date 22/08/18 à 10:39

Par SCHOCH Stephanie